



PROGRAMME DE FORMATION :
Commerces
SANTÉ – SÉCURITÉ AU TRAVAIL :
Initiation aux premiers secours (module 2)

Objectifs :

Acquérir des connaissances de base en santé sécurité au travail :

- 🌐 Connaître les dangers afférents à l'activité
- 🌐 Être capable d'assurer sa propre sécurité et celle de ses collègues en mettant en œuvre des techniques de manipulation élaborées et adaptées à la tâche.
- 🌐 Appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention (directive du Conseil 90/269/CEE et code du travail Art.R231)

Acquérir des connaissances de base en secourisme au travail : exercices pratiques

- 🌐 Connaître le rôle du salarié initié au secourisme : cadre réglementaire, définir la prévention en entreprise, le mécanisme d'apparition du dommage
- 🌐 Savoir identifier les différents types de danger
- 🌐 Protéger une victime pour intervenir sans risque : exercices pratiques
- 🌐 Examiner afin de collecter les informations sur l'état de la victime
- 🌐 Faire alerter ou alerter pour transmettre les informations nécessaires permettant une intervention efficace
- 🌐 Initier le salarié aux actions de secours en cas de : étouffement, douleurs empêchant certains mouvements, plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas et ne respire pas, saignement abondant, malaises, brûlures, victime ne répond pas mais respire
- 🌐 Sensibilisation des risques liés à son activité

Acquérir des connaissances en prévention des risques professionnelles

- 🌐 Connaître la réglementation concernant le document unique d'évaluation des risques Découvrir la
- 🌐 méthodologie afin d'établir un DUER

Durée :

5 heures

A l'issue de la formation les stagiaires l'intervenant délivre une attestation de fin de formation

Prérequis :

Aucun – Toute personne volontaire

Nombre de stagiaires :

De 1 à 15 stagiaires par session

Moyens et outils pédagogiques :



La formation est adaptée aux besoins des entreprises et leurs spécificités. Intervenant en plateau technique : support pédagogique, analyse avec le formateur suivi et traçabilité via un audit qualité, des mémentos personnalisés à l'activité concernée, documentation

préétabli et personnalisable à l'entreprise.

Mise à disposition d'un mannequin nourrisson, enfant et adulte ainsi qu'un défibrillateur de formation.

Nos méthodes pédagogiques alternent cours théoriques, méthodes de découvertes et cas pratiques.

Modalités d'évaluation :

Quizz, cas pratique, QCM, mise en situation

Délais et modalité d'accès :

Les formations sont mises en place en fonction de la demande.

Tarifs :

Un devis sera proposé en fonction de l'analyse de vos attentes et de vos besoins. Pour connaître nos tarifs, merci de nous contacter au :

04 28 29 12 51 ou **contact@dpn-formation.fr**

POUR TOUTES LES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP, MERCI DE CONTACTER NOTRE RÉFÉRENT AU 04 28 29 12 51.

Programme

Santé, sécurité au travail : Les principes de préventions en entreprise

- 🌐 La réglementation du 31 Décembre 1991
 - Les mesures de préventions
 - Les mesures d'information de formation

- 🌐 L'article L4121-2 du Code du travail ; Les 9 principes destiné à lutter contre les risques de l'activité concerné

- 🌐 Les troubles musculosquelettiques (TMS)
 - Préparation de la démarche
 - Analyse des accidents du travail et maladies professionnels
 - Les origines des TMS
 - Les caractéristiques
 - Observation des situations de travail
 - Entraînement aux gestes corrects



- Équipements

- 🌐 Formation aux techniques gestuelles et à l'attitude aux postes de travail
- 🌐 Identifier les différentes pathologies (dos, membres supérieurs, problèmes articulaires)
- 🌐 Connaître les différentes techniques gestuelles propres à l'ergonomie
- 🌐 Savoir porter une charge lourde ou encombrante
- 🌐 Les hauteurs de rangement
- 🌐 Identifier les principes d'économie d'effort et les principes de sécurité physique
- 🌐 Savoir se protéger et s'équiper
- 🌐 Identifier les EPI (Équipement de Protection Individuel)
- 🌐 Étude d'un poste de travail en entreprise
A partir d'une observation d'un poste de travail, le stagiaire devra :
 - Déterminer les risques AT et MP
 - Sélectionner les risques liés aux manutentions manuelles et mécaniques
 - Proposer des solutions permettant d'améliorer les situations de travail
- 🌐 Techniques de manutention manuelles
 - Principes de base concernant les paramètres suivants :
 - La vitesse
 - Les points d'appui
 - La réaction de charge
 - Le poids du corps
- 🌐 Les Risques chimiques afférent à l'entreprise
 - Quels sont les risques chimiques dans l'établissement
 - Les pictogrammes INRS
- 🌐 Le Risque Incendie
 - Les éléments du triangle du feu
 - Les différentes classes de feux
 - Les différents types d'extincteurs
 - L'utilisation des extincteurs
- 🌐 Se sensibiliser aux risques liés à son activité :
 - La réglementation
 - L'évaluation des risques

Secourisme au travail


- 🌐 Le rôle du salarié initié au secourisme
 - Cadre réglementaire
 - Définir la prévention en entreprise



- Le mécanisme d'apparition du dommage
- Les 9 principes généraux de prévention

 Protéger

- Alerte des populations
- Analyse des dangers
- Mécanisme d'apparition du dommage
- Les 3 actions possibles

 Examiner : exercices pratiques à l'aide de mannequin nourrisson, enfant, adulte

- Ordre de recherche des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Les 4 actions de recherche : saignement abondant, étouffement, conscience/inconscience, respire-t-elle ?

 Faire alerter ou alerter


- Qui alerter
- Les éléments du message d'alerte

 Initiation aux gestes de premiers secours :

Exercices pratiques à l'aide de mannequin nourrisson, enfant, adulte + défibrillateur de formation

- Étouffement
- Douleurs empêchant certains mouvements
- Plaie qui ne saigne
- La victime ne répond pas et ne respire pas
- Malaises
- Brûlures
- Saignement abondant
- Victime ne répond pas mais respire

Évaluation des risques

-  Le Document Unique d'évaluation des risques (Décret du 05 Novembre 2001)
- Méthodologie pour établir son document unique d'évaluation des risques

 Les affichages obligatoires

- Les informations à afficher
- Les informations à communiquer

 Se sensibiliser aux risques liés à son activité :

- La réglementation
- L'évaluation des risques